



Communiqué de presse

Fos-sur-Mer, le 24 mai 2023

FOS-SUR-MER

VA HISSER SON 28^e PAVILLON BLEU

Ce mercredi 24 mai, le palmarès du Pavillon bleu 2023 a été dévoilé. Pour la 28^e fois dans l'histoire fosséenne, notre commune a été récompensée pour son engagement et ses actions en faveur du littoral.

L'obtention, cette année encore, du Pavillon bleu des plages et du port est le reflet de la politique volontariste menée par la municipalité afin de garantir une eau de baignade excellente et des équipements du port modernes et respectueux de l'environnement.

Le Pavillon bleu sera officiellement hissé samedi 10 juin par René Raimondi, maire de Fos-sur-Mer et Jean-Yves Duboc, conseiller municipal délégué au Port de plaisance, à midi, dans le cadre de la manifestation le Rendez-vous des marins, grande journée de fête, dédiée à la mer, organisée sur le port.

Le site bénéficie aussi depuis plusieurs années du label Port propre. Cette distinction confirme la bonne gestion environnementale de cet équipement, grâce à des aménagements et services appropriés comme un point propre, la collecte des eaux usées ou encore des bornes de tri sélectif. De plus, depuis 2020, une nouvelle démarche de développement durable est initiée afin de recycler les filets des pêcheurs.

Ces récompenses sont le résultat de la mobilisation sans faille des services municipaux et notamment des agents du port qui travaillent 365 jours par an, 24h/24. C'est aussi le fruit des efforts des plaisanciers et des associations, parties prenantes de cette distinction.

Le label Tourisme et handicap récompense, de son côté, les aménagements pour l'accueil des personnes en situation de handicap, grâce notamment à un personnel d'encadrement qualifié, et des équipements adaptés. Ils permettent aux personnes handicapées de profiter pleinement des agréments de la baignade.

Contact
Daniel Cismondo
06 73 35 18 71

